

CONSILIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 743.600 Euros
Siège social : 31 avenue de Saxe - 69006 LYON

429 441 512 RCS LYON

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DU 30 JUIN 2025 DE L'ASSOCIE UNIQUE

Le soussigné :

Monsieur Jean Pessot, associé unique et Président de la société,

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Transfert du siège social du 31 avenue de Saxe - 69006 LYON au 36 avenue Bruzzo-35800 DINARD,
- Modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique,

faisant usage des pouvoirs qu'il tient des statuts et de la loi,

décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social du 31 avenue de Saxe - 69006 LYON au 36 avenue Bruzzo-35800 DINARD,

et de modifier, comme suit, le 1^{er} alinéa de l'article 4 des statuts :

« **Article 4 - Siège**

Le siège social est fixé au 36 avenue Bruzzo-35800 DINARD. ».

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique,

confère tous pouvoirs au Président pour accomplir toutes démarches et au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes formalités nécessaires.

Jean Pessot

